

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 80 (1992)

Heft: 10

Artikel: Berne : solidarité femmes

Autor: fv

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-280143>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Vaud

Presse féminine internationale

(sk) – «La presse féminine n'existe plus! Elle n'a plus sa raison d'être puisque les hommes aussi bien que les femmes dépensent pour leurs soins de beauté, suivent la mode et font de plus en plus la cuisine. Aujourd'hui, de nombreux magazines dits féminins ne sont plus que de la publicité occulte.» Ces propos tenus en aparté par la journaliste italienne Mila Contini démontrent le changement profond qui s'opère petit à petit, tant au niveau des lecteurs que du contenu des journaux à titre féminin.

Organisé par Charlotte Hug, rédactrice en chef de *Construire*, le 13^e Congrès de l'Association internationale des journalistes de la presse féminine et familiale (AIJPF) avait lieu cette année à Lausanne du 25 au 28 octobre sous le titre «La presse face à la société, évolution et défis». De nombreuses personnalités – Yvette Jaggi, Pierre Gilliand, Gilbert Salem, Mousse Boulanger, etc. pour n'en citer que quelques-unes – ont suscité par leurs propos les réflexions d'une trentaine de journalistes venues d'Europe, d'Afrique et d'Amérique.

Fondé en 1964 sous l'impulsion d'Huguette Defosse, l'association s'est donné pour but la promotion d'une meilleure information du public, en particulier dans la presse féminine. Elle a favorisé un grand élan dans ce sens dans de nombreux pays, le Chili, la Russie ou la Tchécoslovaquie par exemple. Alors que les femmes étaient déjà émancipées, la presse en général formait un ghetto masculin. Sans être purement féministe, l'association désirait promouvoir la femme en lui présentant non seulement des sujets de cuisine ou de mode, mais également en l'initiant aux finances ou à d'autres problèmes n'intéressant soi-disant que les hommes.

Au terme du congrès, l'assemblée s'est donné un nouveau nom en devenant l'Association professionnelle internationale de femmes journalistes, tout en conservant le sigle précédent, connu depuis plus de vingt-huit ans. En effet, l'appellation d'origine ne cor-

respondait plus à la réalité quotidienne des membres de l'association: une grande partie de ces quelque 300 journalistes n'appartiennent pas à la presse féminine ou familiale, mais collaborent à des quotidiens, à des périodiques variés, à la radio ou à la télévision.

Zurich

Les filles et la technique

(cs) – Quatre cents jeunes filles de 14 à 16 ans ont participé le 31 octobre à Winterthour à la première Journée suisse des filles et de la technique. Elle a révélé que les jeunes filles en âge de choisir une profession ont moins d'inhibitions envers la technique que les ouvriers et les maîtres d'apprentissage n'en ont à leur égard.

Preuve que les filles n'ont rien contre la technique, les quatre cents places disponibles ont trouvé preneuses en moins d'une semaine. De jeunes femmes ayant choisi une profession technique ont fait part de leur expérience aux jeunes participantes le matin. Celles-ci ont pu mettre la main à la pâte l'après-midi dans l'un des onze ateliers proposés.

La journée était organisée par le groupe De la parole aux actes, l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich, le Technicum de Winterthour en collaboration avec neuf entreprises de la région, et avec la bénédiction de l'OFIAMT (Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail) et des autorités locales. Des journées similaires se tiendront l'année prochaine dans divers cantons.

Neuchâtel

Journée des femmes

(gr) – Présidée par Mme Henriette Induni la communication était le thème choisi par le Centre de liaison des sociétés féminines neuchâtelaises regroupant 24 associations du canton pour leur journée d'automne.

Une allocution inaugurale par Monika Dusong, conseillère communale, un exposé théorique et pratique de Martine Bovay, psychopédagogue lausannoise, et dix ateliers furent

proposés pour illustrer ce vaste programme. Martine Bovay entra dans le vif du sujet en rappelant que communiquer c'est à la fois entrer en relation avec soi-même et avec les autres. L'accélération et la prolifération des moyens de communication n'ont pas supprimé l'isolement ni les souffrances qui en résultent. Il faut donc apprendre à communiquer: par la connaissance de soi, par la qualité de l'écoute, par l'attention aux messages non visuels comme le regard, la gestuelle. Bien communiquer, c'est aussi, au travers des filtres culturels ou sociaux, entendre le vrai message. Théoriser la communication n'a d'autre but que de réparer les pannes et tenter de rétablir le dialogue. Martine Bovay conclut par une phrase de Pierre Dac: «Si la nature nous a donné deux oreilles et une seule langue, c'est bien pour que nous puissions écouter les autres et nous-même deux fois plus que nous ne parlons.»

L'après-midi, les animatrices des différents ateliers ont aidé les nombreuses participantes à communiquer par d'autres langages, que ce soit par le toucher, la danse, la peinture ou le rire, et à réfléchir sur le rôle des médias écrits et nos modes de communication avec les adolescents. Un atelier a été organisé par l'Union féminine civique et sociale de Besançon qui avait été invitée par le centre de liaison.

Berne

Solidarité Femmes

(fv) – Après deux ans et demi d'efforts, l'association Solidarité Femmes région biennoise a obtenu le 9 septembre dernier l'accord de principe du Grand Conseil bernois pour une subvention. Le montant exact n'est pas encore fixé, mais il devrait permettre la mise sur pied de quatre postes de travailleuses (5 à 8 postes prévus au départ).

L'association loue d'ailleurs déjà une maison destinée à abriter les femmes victimes de violence dans le couple. Le lieu est gardé secret, ce qui est capital pour assurer la sécurité de la femme (et de ses enfants) qui viendront s'y réfugier, ainsi que celle des collaboratrices du foyer. Solidarité Femmes fonc-

tionnera sur la base de trois axes principaux:

- accueil, hébergement et accompagnement des femmes et de leurs enfants à l'intérieur du foyer. Une collaboratrice sera présente cinq heures par jour pour aider à l'organisation;

- service de consultation externe (avec adresse publique) destiné aux femmes du foyer ainsi qu'à celles qui sont en cours de démarches et recherchent par rapport à la violence vécue un soutien ou des informations;

- service téléphonique 24 heures sur 24.

L'idée est de ne pas surprotéger les femmes qui trouveront refuge au foyer, afin de les inciter à effectuer elles-mêmes les démarches nécessaires.

Elles devront donc s'assumer à l'intérieur de la maison pour ce qui est de l'organisation quotidienne, mais elles pourront bien entendu toujours avoir recours à la collaboratrice en fonction (cinq heures par jour) mais aussi au service de consultation externe ainsi qu'au service téléphonique.

La capacité d'hébergement sera d'environ huit femmes et sept enfants. Une collaboratrice s'occupant d'eux en particulier. Sa tâche se partagera entre l'animation du groupe et une évaluation des besoins particuliers des enfants suite aux violences vécues.

Dès la mi-novembre une équipe de travailleuses a commencé les travaux de rénovation du foyer. Elles ont également entrepris les premières démarches de relations publiques avec la police, les avocats, les services hospitaliers et les œuvres sociales. La mise en place définitive et les débuts officiels de Solidarité Femmes sont prévus pour le printemps 1993. Mais régulièrement leur parviennent déjà des demandes d'hébergement en provenance de femmes elles-mêmes, de services de consultation ou de médecins. Pour l'instant, les personnes maltraitées sont dirigées sur les foyers de Berne ou de Fribourg lorsque cela est possible.

A signaler qu'un poste est encore à repourvoir. Si vous souhaitez travailler avec des enfants et leurs mères, contactez l'association Solidarité Femmes, case postale 84, 2501 Bienne. Le délai de postulation est fixé au 15 décembre.